

Parc naturel régional du Vercors

COMITÉ SYNDICAL : DÉLIBÉRATIONS
25 juin 2022 à 9h30 à Lans-en-Vercors

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-deux, le Comité syndical du Parc Naturel Régional du Vercors, dûment convoqué le treize juin deux mille vingt-deux par le Président, s'est réuni à Lans-en-Vercors.

Délégués présents :

ADENOT Jacques, délégué de St Nizier du Moucherotte
AGERON Philippe, délégué de Pont en Royans
AGU Alfred, délégué de Saint Martin le Colonel
ALLEYRON BIRON Robert, délégué de La Rivière
ANZELLOTTI Vanessa, déléguée de Beauvoir en Royans
BAUDRIER Marie Odile, déléguée de Saint Julien en Vercors
BLUNAT Pierre, délégué de VINAY (ville-porte)
BOLZE Catherine, Conseil Régional AuRA
BRUYERE Karine, déléguée de Saint Nazaire en Royans
CHAMPAVIER Damien, délégué de Saint Thomas en Royans
COING-BELLEY Stéphane, délégué suppléant de Montaud
DARLET Jean-Claude, Conseil Régional AuRA
DE BREZA Julie, déléguée de Seyssins
DOLIN Julien, délégué de Cognin les Gorges
DUTEL Olivier, délégué de Rencurel
DYE Jean-Christophe, délégué de Saint Martin en Vercors
FAURE Nathalie, Conseil Départemental de l'Isère
FILLET Pierre Louis, délégué de CC du Royans Vercors
GIROUTRU Pascal, délégué de Ponet St Auban
KRAEMER Michael, délégué de CC du Massif du Vercors
LEVI Thierry, délégué de Oriol en Royans
MENA Eric, délégué de Gresse en Vercors
MORIN Christian, Conseil Départemental de la Drôme
OTTENHEIMER Thomas, délégué de Vassieux en Vercors
PAPAUD Michèle, déléguée suppléante de Villard de Lans
PASDRMADJIAN Yannick, délégué de Claix
PERRIN Jacques, délégué de St Quentin sur Isère
PUECH Pierre-Gaël, délégué de Laval d'Aix
SALLAZ-DAMAZ Yoann, délégué de Noyarey
SECOND William, délégué de Engins
VARTANIAN Michel, délégué de Chamaloc
VENDRA Michel, délégué de Sassenage

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

BLANC Didier-Claude, Conseil Régional AuRA à KRAEMER Michael
BRUNET Florent, Conseil Régional AuRA à BOLZE Catherine
CHARBONNEL David, délégué de Izeron à ALLEYRON-BIRON Robert
COFFRE Hervé, délégué de Saint Guillaume à MENA Eric
CORREARD Michel, délégué de Châtillon en Diois à PUECH Pierre-Gaël
DE AZEVEDO Frédéric, délégué de SMVIC à FILLET Pierre-Louis
DUBREUIL Claude, délégué de Bouvante à LEVI Thierry
GAGNIER Gérard, délégué de CC du Val de Drôme à AGERON Philippe

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

En exercice : 115

Présents : **32** (mini 30)

NOMBRE DE VOIX

En exercice : 179

Présentes : 46

Pouvoirs : 44

Total : **90** (mini 90)

GONTIER Hervé, délégué de Saint Jean en Royans à LEVI Thierry
HABFAST Claus, délégué de GRENOBLE à BLUNAT Pierre
HELMER-ZAMMIT Nathalie, déléguée de CD26 à MORIN Christian
JACQUEMOUD Daniel, délégué de Lus La Croix Haute à VARTANIAN
Michel
JIMENEZ-DEBEZE Isabelle, déléguée de Fontaine à DE BREZA Julie
MAILLARD Hugues, délégué de Autrans-Meaudre-en-Vercors à
ALLEYRON-BIRON Robert
MATT Patrick, délégué de Gigors et Lozeron à GIROUTRU Pascal
MOCELLIN Raphaël, Conseil Régional AuRA à BOLZE Catherine
PANO Alban, Conseil Départemental de la Drôme à MORIN Christian
PELLINI Catherine, déléguée de CC du Diois à PUECH Pierre-Gaël
PUISSAT Frédérique, CD38 à FAURE Nathalie
ROBERT David, délégué de ROMANS à BLUNAT Pierre
SELLIER Bernard, délégué de Marignac en Diois à VARTANIAN
Michel
SROCZYNSKI François, délégué de Chichilianne à MENA Eric
TERRIER Nathalie, délégué de St Andéol à COING-BELLEY Stéphane

Délégués excusés :

GÉRIN Anne, déléguée suppléante CD38
ROYER Olivier, Conseil Régional AuRA
TREGRET Agnès, Déléguée du Percy

Invités excusés :

BARATAY Denis, CESER
DELOCHE Georges , maire de Peyrus
GONTARD Guillaume, Sénateur de l'Isère
MOUTON Marie-Pierre, présidente du CD26
NUTI Isabelle, directrice DDT26
Olivier ROYER, Conseiller Régional AuRA
QUÉBRE Corinne, Sous-Préfète de Die
VALLINI André Ancien Ministre, Sénateur de l'Isère

Participaient également à la réunion :

CHABBAL Jean, CESER AuRA
PESENTI Yves, conseiller municipal de la Chapelle-en-Vercors
PUTOT Olivier, Directeur du Parc du Vercors
VERON François, Conseil Scientifique P.N.R.V.

Le Président ouvre la séance.

Le Comité Syndical reporte au prochain comité l'approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 26 mars 2022.

Après avoir entendu l'exposé du Président, et après diverses échanges de vues et interventions,

**Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Comité Syndical du 25 juin 2022**

Élection d'un délégué au bureau pour le secteur Piémont Nord

Suite à la fin du mandat de délégué au Parc de M. Jérôme Boetti Di Castano, il convient, pour le collège du secteur Piémont Nord, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué pour siéger au bureau syndical du Parc.

M. Henri PELLETIER de la commune de Varcès-Allières et Risset reste l'un des deux délégués représentant le secteur du Piémont Nord.

Voici les communes concernées par cette désignation : Claix, Fontaine, Le Gua, Miribel-Lanchâtre, Noyarey, Saint-Paul-de-Varcès, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varcès-Allières et Risset, Veurey Voroize.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

→ d'**ELIRE** de l'élection conformément à la loi et aux statuts du Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors :

- en qualité de membre du bureau issu du 5ème collège pour le secteur Piemont Nord :
 - Yannick PASDRMADJIAN, délégué de Claix

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Vercors
Séance du Comité Syndical du 25 juin 2022

Communication du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes
sur les exercices 2015-2020 du PNRV et des réponses apportées par le
Président

En application des dispositions de l'article L.211-8 du Code des Juridictions Financières, la Chambre Régionale des Comptes de Normandie a procédé au contrôle de la gestion du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors pour les exercices 2015-2020,

L'instruction a été réalisée de juillet 2021 à mars 2022. A son issue, cet examen de gestion a fait l'objet d'un rapport d'observations définitives transmis au syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors le 15 mars 2022. Le rapport d'observations définitives, intégrant les réponses du président du Parc du Vercors, a été communiqué au Parc par courrier du 20 avril 2022.

L'article L.243-6 du Code des Juridictions Financières fait obligation aux exécutifs des collectivités de communiquer à leur assemblée délibérante, dès leur plus prochaine réunion, les observations définitives formulées par la Chambre Régionale des Comptes en vue d'un débat en comité syndical.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

→ de **PRENDRE ACTE** d'une part de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors au cours des exercices 2015-2020 et d'autre part de la tenue du débat portant sur le rapport.

FEUILLET DE CLÔTURE

Comité Syndical – séance du 25 juin 2022

2022.CS 17 : Élection d'un délégué au bureau pour le secteur Piémont Nord

2022.CS 18 : Communication du rapport définitif de la Chambre Régional des Comptes sur les exercices 2015-2020 du PNRV et des réponses apportées par le Président

Fait et délibéré le 25 juin 2022 et ont signé les membres présents,

à Lans-en-Vercors, le 25 juin 2022

Le Président,

Jacques ADENOT.